

## Clip anti-UDC, le Conseil d'Etat prend des mesures

**Le canton reconnaît un manque de suivi dans l'affaire de la vidéo qui s'attaque à Christoph Blocher**

*La lettre à Guillaume Tell*, clip du groupe de rap MXX, ne sera pas censurée. Le Département de l'intérieur reconnaît cependant que le Bureau de l'intégration aurait dû mieux suivre la réalisation de

cette œuvre subventionnée. Les paroles évoquent, entre autres, Christoph Blocher et les croix gammées. Ce lien avait fait bondir le président du groupe de UDC au Grand Conseil, Pierre-Yves Rapaz.

Dans sa réponse à une interpellation du député, le Conseil d'Etat affirme qu'une procédure vient d'être mise en place pour qu'un tel cas de figure ne se reproduise plus. **M.-S.P.**